

## Mission

Concevoir, développer, adapter et expérimenter de nouvelles méthodologies dans le cadre de thématiques de recherche en biologie animale, dans le respect des règles d'éthique

## Facteurs d'évolution à moyen terme

- Echanges scientifiques avec les plateformes d'expérimentation animale
- Développement des exigences éthiques et sociétales
- Evolution de la réglementation et des recommandations en matière d'expérimentation animale, de faune sauvage et d'animaux de rente

## Impact sur l'emploi-type

Veille et formation à la réglementation en expérimentation animale

## Activités principales

- Coordonner la mise en œuvre méthodologique d'un projet utilisant des animaux à des fins scientifiques
- Veiller au bien-être des animaux
- Réaliser et mettre au point différentes techniques en biologie animale
- Évaluer et mobiliser les ressources nécessaires aux expérimentations
- Appliquer et faire appliquer les réglementations liées aux activités d'expérimentation animales
- Traiter les données : analyser, interpréter et valider les résultats
- Observer le comportement des animaux et réaliser des mesures
- Appliquer et faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité du domaine
- Diffuser et valoriser les résultats et réalisations technologiques sous forme de rapports, brevets, publications, présentations orales
- Former, en interne et en externe, aux principes et à la mise en œuvre des techniques de l'expérimentation en biologie animale
- Assurer et organiser la veille scientifique et technologique dans son domaine d'activité

## Compétences principales

### Connaissances

- Expérimentation animale : chirurgie et techniques opératoires (connaissance approfondie)
- Culture cellulaire, immunologie et biologie moléculaire
- Espèces animales concernées (connaissance approfondie)
- Cadre légal et déontologique
- Réglementation en expérimentation animale (connaissance approfondie)
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- Langue anglaise : B2 à C1 (cadre européen commun de référence pour les langues)

### Compétences opérationnelles

- Concevoir des dispositifs expérimentaux (expert)
- Réaliser des expérimentations sur l'animal (expert)
- Développer une expertise scientifique et technologique
- Gérer les relations avec des interlocuteurs
- Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité

## Diplôme réglementaire exigé Formation professionnelle si souhaitable

- Doctorat, diplôme d'ingénieur
- Domaine de formation souhaité : Formation à l'expérimentation animale (décret 2013-118 du premier février 2013)

## Conditions particulières d'exercice

Variabilité éventuelle des horaires de travail